

Les manuscrits arabes, turcs et persans à la Bibliothèque interuniversitaire des langues orientales

Marie-Geneviève Guesdon

Nathalie Rodriguez

MELCOM 27, Alexandrie mai 2005

Intro

La Bibliothèque des langues orientales n'est plus rattachée administrativement à l'Ecole des langues orientales depuis 1945. Elle a vocation à se fondre dans la BULAC, Bibliothèque universitaire des Langues et civilisations, dès la création de cet établissement qui doit ouvrir en 2009. Son histoire est pourtant intimement liée à celle de l'INALCO, ancienne Ecole des langues orientales vivantes.

Le décret du 10 germinal an III (30 mars 1795) crée une « Ecole publique destinée à l'enseignement des langues orientales vivantes, qui ne disposait pas de locaux propres. Son premier administrateur, Langlès, était aussi le conservateur des manuscrits orientaux de la Bibliothèque nationale, comme ses successeurs, et ce sont les locaux de la Bibliothèque nationale qui accueillirent les 70 premières années de l'Ecole des langues orientales vivantes. Les élèves trouvaient sur place les livres et manuscrits nécessaires aux études. Les premiers professeurs avaient aussi pour mission de rédiger, recopier, dépouiller ou traduire les outils de leur enseignement, dont les manuscrits conservés par la Bibliothèque nationale, voire de recopier des manuscrits qui manqueraient en France.

Cette proximité, ainsi que le manque de place, ne poussèrent pas à la constitution d'une bibliothèque propre pour l'Ecole durant cette période.

C'est Charles Schefer, président de l'Ecole à 1867 à 1898, qui fut l'artisan de cette création, après le déménagement de l'Ecole, en 1873, rue de Lille. Une active politique d'achats, de voyages, d'échanges et de publications est alors mise en place. Des correspondants à l'étranger ont pour mission de recueillir livres et objets. Cette période de l'administration Schefer est celle où parviendra à la bibliothèque l'essentiel du fonds de manuscrits. Les fonds moyen-orientaux sont les seuls à avoir fait l'objet, dès la fin du 19^e siècle, de registres et de travaux de catalogage spécifiques en tant que fonds constitués.

La collection de manuscrits est connue mais mal signalée. *World Survey of Islamic Manuscripts* évoque 800 manuscrits arabes et 170 manuscrits turcs, le nombre de manuscrits persans n'est pas indiqué. L'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, un laboratoire du CNRS qui a pour mission de reproduire les manuscrits des bibliothèques de France a fait quelques microfilms, qui sont signalés dans sa base Medium.

Le nombre de manuscrits indiqué par *World Survey* est celui correspondant à la dernière cote de manuscrit arabe ou turc. Mais il y en a beaucoup plus. Avec environ 1100 manuscrits arabes cotés et environ 700 non cotés, 180 manuscrits turcs et plus de 120 manuscrits persans, la collection de la BIULO est la seconde en France pour les manuscrits du Moyen-Orient.

La perspective de l'intégration de la BIULO à la BULAC qui va regrouper plusieurs bibliothèques universitaires encourage à une réflexion particulière sur la conservation et la valorisation de ce fonds dans la nouvelle institution. D'autre part, j'ai eu la possibilité de travailler pendant un mois de stage sur cette collection., pour faire un état des lieux de la conservation et du catalogage, et proposer des solutions.

1. Etat

Le fonds comprend des ouvrages, reliés ou non, et des documents d'archives (firmans, papiers). Ceux qui ont reçu une cote sont sur des étagères et les autres dans des boîtes et des cartons. L'exploration des boîtes et cartons a déjà permis de retrouver 17 manuscrits arabes, quatre turcs et un persan réputés manquants.

I. Evaluation quantitative :

Les manuscrits arabes ont fait l'objet d'un catalogue par Abraham Danon (1857-1925), qui les avait classés par matières et les avait numérotés jusqu'à 683. Les entrées postérieures ont reçu des cotes numériques auxquelles ont été ajoutées des lettres minuscules (ex : 156a), qui permettaient de les intercaler dans le classement. Il y a aussi des cotes bis, pour des volumes entrés après Danon. Ensuite, le catalogue a cessé d'être complété et les manuscrits ont été signalés dans un fichier par Abdelghani Bioud, fichier qui nous amène jusqu'au n° 814. Actuellement, la dernière cote est 816. Mais si l'on tient compte des cotes avec lettres intercalées, le nombre de manuscrits cotés s'élève à 1100.

Le fonds Arabe coté contient naturellement des manuscrits arabes, mais aussi des traductions ou des ouvrages d'orientalistes, au moins un manuscrit copte-arabe et un manuscrit malais. Il

y a aussi environ 700 manuscrits non signalés et non cotés, dont la plupart sont arabes, et quelques uns persans ou turcs (l'évaluation est approximative). On peut aussi signaler la présence de documents : archives du Gouvernorat d'Alexandrie, correspondances du Cheikh Ameziane Ibn al-Haddad, papiers de Sulayman al-Hara'iri, sur lesquels nous reviendrons,. Il y a aussi quelques lithographies, des imprimés ou des journaux, des photographies. Ces manuscrits et documents étaient placés sur les étagères, ou rangés dans 39 boîtes et 3 cartons numérotés dans la pièce de réserve, et 4 boîtes et deux dossiers qui se trouvaient dans un local des Archives et ont été placés avec les autres dans la pièce de réserve.

En ce qui concerne les manuscrits turcs, 171 manuscrits sont cotés et décrits dans le catalogue de A. Danon. Aux manuscrits catalogués, il faut ajouter les documents, comme ceux qui portent le cachet de l'Ecole des Jeunes de Langues, dont une grande partie est en turc, et le fonds Belin, qui comprend un grand nombre de firmans, numérotés, et dont l'inventaire reste à faire - ou à retrouver.

Les manuscrits persans : 100 manuscrits cotés dans le catalogue Danon, plus 18 dans un Supplément (mais l'un d'eux s'est révélé être le ms Turc 3 manquant). Certains ne sont pas encore signalés, comme le don Henri Massé.

Le nombre total de manuscrits arabes, persans et turcs s'élève donc à environ 2100, plus les documents du type « archives ». En effet, outre les fonds aisément identifiables tels que les Jeunes de Langues et Belin, les cartons contiennent de nombreux documents relatifs à la provenance des documents : correspondances, courriers des ministères, papiers d'orientalistes ayant travaillé à la bibliothèque ...

II. Catalogues :

Abraham Danon était surtout un spécialiste de la langue hébraïque, mais il a rédigé aussi les catalogues des manuscrits arabes, turcs, persans, qui sont restés manuscrits. Certains fascicules avaient disparu et ont été retrouvés il y a quelques années par Nathalie Rodriguez.

Son catalogue des manuscrits arabes comprend 5 volumes. Le cinquième s'arrête à la cote 683 et le quatrième est toujours indisponible.

Les cotes bis insérées après la rédaction du catalogue ne sont pas décrites, et la description de nombreux ajouts est très succincte. Mais pour ce qui concerne le travail de A. Danon lui-même, la description est détaillée et précise, à l'exception des reliures, dont la seule présence

est signalée. Le catalogue est complété par une Table générale (liste des noms propres) et une Table des Titres et mots arabes.

La description des manuscrits a ensuite été entreprise sur fiches manuscrites, par Abdelghani Bioud. Il ne reste qu'une seule boîte, incomplète, de ce fichier. On dispose des fiches des numéros 509 à 814, sauf 701-715. Les descriptions sont très brèves : auteur, titre, nom du copiste, date et lieu de copie, support, nombre de feuillets, dimensions, type d'écriture, reliure. Il n'y a pas d'informations bibliographiques, ni sur l'histoire du manuscrit. De plus, nous avons pu constater que la lecture des dates par exemple n'était pas très fiable.

Il semble que Georges Vajda avait commencé nouveau catalogue des manuscrits. Nous avons trouvé des notices, dactylographiées ou manuscrites, dont certaines sont de sa main et dont la structuration est identique à celle des notices rédigées pour les manuscrits de la BNF.

Toutefois, il est possible qu'il ait travaillé avec une autre personne, car un grand nombre portent une écriture d'une autre main. Ces notices concernent les manuscrits 1 à 651, avec des lacunes. Elles ont le grand avantage de décrire les cotes bis et les cotes avec lettres qui n'ont pas été prises en compte dans le catalogue de Danon.

Avec les notices de G. Vajda, on trouve aussi 53 chemises contenant chacune un fragment de manuscrit non relié et sa description. Ces chemises sont numérotées A-Z, AA-QQ, et une « série alphabétique grecque » comprenant 10 éléments. Il est probable qu'il s'agit d'un ensemble dont la provenance, maghrébine ou africaine, est à établir.

Manuscrits turcs :

171 manuscrits turcs ont été catalogués par A. Danon, selon les mêmes principes que les manuscrits arabes. Dans les années 80, Irène Beldiceanu et Marielle Kalus ont rédigé des fiches de description structurées et très détaillées pour les manuscrits 1 à 73.

Manuscrits persans :

100 manuscrits persans ont été catalogués par A. Danon. A la fin des années 1970 ou au début des années 80, alors que le catalogue de Danon n'était pas disponible, Dejan Bogdanovic a établi une liste dactylographiée qui décrit de manière sommaire les manuscrits persans de 1 à 100, suivie d'un Supplément décrivant 18 manuscrits numérotés en chiffres romains.

Ces catalogues sont donc incomplets, hétérogènes, inutilisables pour une informatisation ou même une océrisation, mais ils fournissent tout de même une première identification des manuscrits. Leur reproduction a été entreprise. Leur reprise est nécessaire pour une mise à

jour et une harmonisation, mais leur existence permet de faire passer en priorité de travail de description des manuscrits non signalés.

Les manuscrits non signalés :

Parmi ceux-ci, les volumes complets sont aisément identifiables. Mais dans les boîtes et cartons, la plus grande partie des manuscrits est fragmentaire, non reliée, et il des volumes sont dispersés. Leur identification ne sera pas aisée.

La plupart des manuscrits sont du XVIII^e ou du XIX^e s., mais il se trouve aussi quelques copies anciennes : on peut noter un ouvrage de grammaire qui semble du XIV^e s., une copie datée de 928 h, une autre de 982 h, un ouvrage de médecine sur papier oriental, ou de *fiqh*, copié en 615 h, de mathématiques, 705 h, et une copie des *Kulliyât* d'Ibn Rushd datée de 681 h, dans la boîte XIX, un autre fragment de la même se trouve dans la boîte XXI A bas. Il y a aussi un fragment de manuscrit persan à peintures (*Kalila wa Dimna* ?) ; des textes rares : une copie de la *'Umdat al-kuttab*, 1178 h.

En plus des sciences islamiques, les domaines de l'astronomie et de la grammaire semblent avoir suscité un intérêt particulier. Le signalement et le catalogage de ces documents présenterait donc un grand intérêt. On trouve aussi dans les cartons de nombreux documents permettant l'établissement des provenances des manuscrits, intéressants pour l'histoire de l'établissement et l'histoire coloniale.

2. Histoire du fonds

On l'a vu, la bibliothèque commence son activité en 1874. De nouveaux registres d'entrée sont alors ouverts, et c'est là que peut se lire désormais, bien que parfois difficilement, l'histoire des collections.

J'ai travaillé sur la période 1874-1900. Le temps a manqué pour pratiquer une étude exhaustive des registres, dont le contenu n'est pas toujours très explicite ni très lisible, et je ne peux prétendre avoir pratiqué plus qu'une première approche. Il n'est pas possible de repérer exactement tous les manuscrits qui figurent dans les registres. La plupart sont identifiables par l'inscription du mot « manuscrits » ; il s'agit généralement de documents, dont la nature particulière et le caractère rare ou précieux apparaissait clairement au bibliothécaire.

Une partie des manuscrits inscrits n'est pas identifiable par ce moyen, soit qu'aucune mention de cote ne figure, soit que la cote attribuée soit similaire à celles données à des imprimés. Ce

dernier cas est fréquent lorsqu'il s'agit de documents de type archivistiques ou diplomatiques, actes, firmans, correspondance, qui sont parfois à cette époque classés avec les mélanges et brochures, documents de petite épaisseur et de natures très variées. Ce genre de documents fait par ailleurs volontiers l'objet d'une seule entrée d'inventaire par lot¹. Les lots dépecés sont nombreux, sans qu'il soit parfois possible de repérer à quelles cotes les pièces ont été finalement affectées, ni de quoi il retourne effectivement².

Et surtout, la plupart des documents manuscrits ne sont pas entrés à l'inventaire, quand il s'agit de dons, et surtout de dons importants. L'urgence primait sans doute de traiter les imprimés, plus utiles aux études et plus faciles à cataloguer, et plus nombreux.

Jeunes de langue

La bibliothèque de l'Ecole des Jeunes de langues, fondée en 1669 par Colbert pour former des drogmans et interprètes, est en 1874 versée à la bibliothèque de l'Ecole des langues orientales vivantes. L'inventaire ouvert en 1838 recense des documents de nature diverses, souvent manuscrits. On y trouve des travaux d'élèves³ ou d'enseignants⁴ de l'Ecole, copies, traductions, cours dictés ou rédigés, grammaires et recueils de textes, mais aussi des manuscrits originaux complets⁵. Y figurent aussi de nombreuses mentions de collections de correspondances, documents administratifs, diplomatiques⁶. La plupart de ceux-ci sont encore à identifier et inventorier.

Achats

Entre 1874 et 1907, le registre des acquisitions mentionne près de 180 manuscrits identifiables comme tels, en très grande majorité arabes, turcs ou persans, mais aussi relevant d'autres aires culturelles : une cinquantaine de manuscrits hébreux, autant de manuscrits yi (lolo), des documents vietnamiens, grecs, arméniens, thaï, français.. Là encore, on trouve quelques lots de correspondances, de « documents » sans plus de précision.

¹ A.12297 : Recueil de firmans, en turc. 1141-1180. 1 rouleau (juin 1891)
A.6843 (vente Soliman) Un lot de manuscrits orientaux, 28 volumes.

² A.13891 : Recueil de textes annamites, Saigon, dates diverses.

³ Langue turque 107/115, Risalei Berguvi.. de la main de l'élève Guillois, langue arabe 64/76, Extraits de la chrestomatie arabe de Silvestre copié par l'élève Guillois, langue arabe 103, Extraits de la grammaire arabe de Silvestre de Sacy, de l'élève Dauprat, 1844.

⁴ Langue arabe 84, Histoire des dix vizirs, contres trad. Par Jouannin, 85, Annales d'Alep, texte et trad. Par Jouannin.

⁵ Langue turque 171, Tohfeï Chahidi, Ms Turc 56

⁶ Langue turque 108/116, collection de firmans et actes de tous genres donnés par M. Jouannin

Dons

Entre ces mêmes dates de 1874 et 1907, 85 dons ou legs sont enregistrés, dont 34 relevant du Moyen-Orient. Si les achats faisaient l'objet d'écritures systématiques à l'inventaire, ce n'était pas le cas pour les dons, en particulier pour les dons institutionnels. Ainsi, nous sommes certains que la bibliothèque a reçu des dons en provenance de divers ministères, dont rien ne transparaît sur les registres.

Quelques sources remarquables

Certaines entrées importantes sont repérables, nous en citerons quelques-unes :

Le legs Duveyrier

16 manuscrits arabes figurent dans ce legs, effectué en 1893 à la suite du décès *en 1892* de Henri Duveyrier, explorateur du Sahara.

Grande Kabylie

Une grande partie des manuscrits arabes proviennent très certainement de la bibliothèque du Shaykh Muhammad Ameziane ibn al-Haddad, et de son fils Si Aziz⁷. Ces deux personnes ont été, parmi les protagonistes principaux de la révolte de Kabylie de 1871. Le premier était le chef de la confrérie Rahmaniyya de Seddouk.⁸ Après la répression de la révolte, le père mourut en captivité à Constantine en 1873, M'hamed et Si Aziz, ses fils, furent déportés en Nouvelle-Calédonie avec une centaine d'autres insurgés, et en même temps que 3859 Communards (dont Louise Michel), avec qui ceux-ci partagèrent les réclusions de Corse, le voyage vers les Antipodes, le pénitencier, puis la résidence forcée. Aziz réussit à s'échapper, et trouva refuge en Arabie, où Snouck Hurgronje fit de lui un portrait photographique qui fait partie du fonds de la Bibliothèque de Leyde. La famille, de même que d'autres chefs de la révolte déportés en même temps que Si Aziz, possédait une quantité considérable de manuscrits, dont au moins une partie les accompagnait lors de leur déportation, et qui furent saisis au moment du départ, et attribués finalement à la bibliothèque des langues orientales. Leur origine maghrébine, la présence parmi nombre de ces ouvrages de marques de propriété, de correspondance, etc. ne laissent aucun doute sur la provenance de cette partie du fonds, dont aucun inventaire précis n'a pu être retrouvé.

⁷ Roman, Stefan. *The development of Islamic library collections in Western Europe and North America*. London, Mansell, 1990.

⁸ Cf. Rambaud, Alfred. *L'insurrection algérienne de 1871*. Paris, Berger-Levrault, 1891. Mel.4.164(15)
Mailhé, Germaine. *Déportation en Nouvelle-Calédonie des Communards et des révoltés de la Grande Kabylie (1872-1876)*. Paris, L'Harmattan, 1994. (GEN.III.50379. notamment p.294)
Julien, Charles-André. *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome I*. Paris, PUF.
Sicard, Christian. *La Kabylie en feu*, Georges Sud.

Mais les documents dont nous avons actuellement connaissance à ce sujet ne sont pas des plus explicites : une lettre de Ministère de l'Instruction publique, datée du 16 novembre 1872, mentionne l'attribution d'« un certain nombre de manuscrits arabes, complets et incomplets », sans mention d'origine. Une mention marginale et une liste attachée permettent de croire que ces manuscrits venaient d'Afrique et que la liste en a été établie par Soliman El Harairi, alors répétiteur à l'Ecole des LLOO.

Nous penchons plutôt pour ce fonds en faveur de l'hypothèse d'un don du Ministère de la guerre, sur la foi d'une note accompagnant des lettres adressés à M. b. al-Haddad faisant référence à un don du ministère de la guerre (expédition du général Galiffet).

Un fonds Danon ?

Samuel Kerner écrit que A. Danon avait réuni en Turquie 48 manuscrits hébreux et près de 1000 manuscrits arabes qu'il avait fait venir à Paris en 1917 par un bateau de guerre français pour en faire don à l'Institut national des langues et civilisations orientales⁹. Aucune autre indication concernant cette provenance ne nous est parvenue.

Enfin, parmi les achats effectués par la bibliothèque, quelques ventes de bibliothèques, dont nous savons encore peu de choses pour la plupart, sont venues enrichir le fonds de manuscrits :

La vente **Belin**, juillet 1879, apporte au moins 23 manuscrits en arabe, turc, persan, et des documents ottomans.

La vente **Thonnellier**, en juillet 1881, 7 manuscrits.

La vente **Soliman** de novembre 1885, 175 volumes dont 42 manuscrits. Il s'agit vraisemblablement de la bibliothèque de Soliman El-Harairi que nous évoquions plus haut, répétiteur d'arabe à l'Ecole des langues orientales au moins de 1873 à 1877. Notaire à Tunis, Soliman al-Harairi a enseigné pendant quatre ans l'arabe au Collège français à Tunis lorsqu'il est nommé le 25 juillet 1848 secrétaire arabe et jurisconsulte pour les affaires musulmanes au Consulat de Tunis. Ce touche-à-tout curieux et aventureux¹⁰ est né en 1824 à Tunis et mort à Paris dans la plus grande solitude en 1877. Il fit paraître des textes, fatwas, lettres, articles et ouvrages d'une grande variété, consacrés par exemple aux mathématiques, à la météorologie,

⁹ S. Kerner, « Les manuscrits hébreux du 'Fonds Danon' de la Bibliothèque de l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales », Bulletin des Bibliothèques de France, XXII, 7, 1977, p. 449-1977. D'après des documents des Archives nationales ?

¹⁰ Cf. Kirru, Abu al-Qasim Muhammad. Sulayman al-Hara'iri, ma' fatawaihi wa rasa'ilih. Tunis, Mu'assassat Ibn 'Abd Allah , 2001.

au café, ou à l'exposition universelle de 1867. Il fut également rédacteur du « Birgis Baris », périodique en arabe qui parut à Paris entre 1859 et 1866. Enfin, il traduisit en arabe des textes aussi divers que l'Histoire de l'économie politique de Blanqui, ou la Grammaire française de Lhomond. Si l'on a trace dans les registres des ouvrages achetés, on n'en a aucune de l'entrée des documents et papiers divers qui lui appartenaient manifestement et qui sont encore à classer.

Il est clair, si l'on met en regard le nombre de cotes répertoriées à la fin du 19^e siècle par Danon (638 arabes, 170 turcs et 99 persans), et celui des lignes des registres d'entrée (moins de 200), que la très grande masse n'en a jamais été officiellement inventoriés. Il sera difficile d'en élucider la provenance, qu'ils soient déjà catalogués ou non.

Après 1898, date de la mort de Schefer, les registres changent très évidemment de mains, la bibliothèque de politique, et plus aucun manuscrit n'est apparemment acheté ou reçu avant de longues années : Schefer et Lambrecht s'attachaient à ce que la bibliothèque suive les ventes des libraires en imprimés anciens et manuscrits relevant du domaine, les successeurs y sont moins attentifs.

Depuis cette époque, le fonds continue de s'accroître, en général par dons ou legs, de manière discrète mais constante. Il reçoit parfois des apports de valeur : la fille du Professeur Henri Massé a par exemple offert en 2003 plus de douze manuscrits précieux, persans et arabes ; nous venons de recevoir, en décembre 2004, un manuscrit d'origine thaïlandaise.

3. Perspectives

A l'occasion du mois passé à la BIULO par Marie-Geneviève Guesdon, en juin 2004, un peu d'ordre a été mis dans le fonds des manuscrits moyen-orientaux, et des éléments pour la constitution d'un plan d'action ont été réunis.

Ce fonds inestimable, qui est une part importante, et historiquement, et scientifiquement, des collections de la Bibliothèque des langues orientales, réclame pour son traitement des compétences très spécifiques et nombreuses, que nous ne possédons pas toutes. Nous sommes en mesure pourtant, en collaboration avec nos collègues, d'établir ce plan d'action, et de commencer à le mettre en œuvre pour ce qui paraît et le plus urgent, et le plus faisable.

La mise à disposition des manuscrits se fait actuellement dans des conditions difficiles : dans les bureaux, sur rendez-vous, et donc en fonction des disponibilités des lieux comme des

personnes. Elle ne peut concerner que ceux qui sont repérables sur les catalogues, soit environ deux tiers du fonds. Cet état de fait ne devrait pas s'améliorer avant le déménagement de la BIULO.

Ce qui peut se faire en revanche, c'est la préparation de ce déménagement, afin de pouvoir aborder le transfert de cette collection vers la nouvelle BULAC dans de bonnes conditions, favorables à sa conservation et à sa mise en valeur.

C'est en effet la BULAC qui sera en charge de ce fonds dès sa création en tant que bibliothèque : la faiblesse actuelle des effectifs de l'équipe de préfiguration, et le fait qu'elle ne dispose pas, ni maintenant ni en perspective, des compétences spécifiques dont nous aurions besoin, ainsi que la date encore éloignée du déménagement, nous conduisent à croire que le travail devrait être entamé par la BIULO elle-même, quitte à solliciter la BULAC pour des subventions et/ou des aides en personnels pour certaines étapes du travail.

b. Conservation

Les premières étapes, celles qui concernent la conservation (suivi d'un tableau de récolement, établissement d'une liste topographique, étiquetage, établissement de fantômes rigides, dépoussiérage, conditionnement, sélection et restauration), sont en passe d'être prises en charge.

c. Mise à disposition, catalogue, signalement

En ce qui concerne le catalogage et le signalement, les choses sont plus difficiles

Il est indispensable, d'une part, de prévoir le catalogage des manuscrits non traités, et d'autre part d'envisager de réaliser un catalogue unique, informatisé et de préférence accessible en ligne, soit au sein d'un catalogue collectif, soit en tant que catalogue isolé, pour l'ensemble des manuscrits de la BIULO.

Le catalogage des manuscrits ne suit pas les mêmes principes que celui des imprimés. Il s'agit toujours de documents uniques, souvent anciens, difficiles à identifier et à traiter, et qui doivent être considérés non comme des individus seulement, mais comme partie d'un fonds : le traitement d'un manuscrit isolé n'a quasiment aucun sens, surtout pour les parties de cette collection qui sont à peine documentées. On peut d'autant moins aujourd'hui utiliser pour le catalogage courant un des formats normalisés MARC actuellement disponibles pour les

imprimés que, si aucun format normalisé « spécial manuscrits » des données n'est actuellement finalisé, plusieurs projets sont très avancés.

Parmi ces travaux, celui de l'adaptation de la DTD EAD (Encoded Archival Description) est piloté par la SDBD et la DLL, dans le cadre du projet de conversion du CGM, Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des Départements. La BIULO n'entrant dans cette catégorie, son catalogue n'y figure pas encore. On pourrait cependant l'y inclure.

Un lien est envisagé avec le SUDOC (catalogue collectif des bibliothèques universitaires) : il s'agirait d'y faire figurer des notices « chapeau » renvoyant à la notice complète en EAD dans une autre base.

Enfin, pour faire connaître ce fonds, la publication d'articles et de communications lors de colloques ou réunions de spécialistes est entamée : nous envisageons pour cette année deux communications, l'une à l'occasion du congrès du MELCOM International à Alexandrie en mai, l'autre auprès de la Société Asiatique à l'automne.

Trois démarches différentes sont à envisager :

- Pour les manuscrits cotés et inventoriés, dans leur grande majorité déjà catalogués, de façons diverses, dans des catalogues individualisés. Pour rendre publics les catalogues de ce fonds, nous préconisons d'entreprendre la saisie des notices présentes, en l'état, quitte à y apporter une mise à jour et une harmonisation légères. On peut envisager de coupler cette saisie avec une DTD.
- Pour les manuscrits qui ne sont ni inventoriés ni cotés, et n'ont encore fait l'objet d'aucun type de traitement. Avant tout traitement informatisé, ces documents doivent être triés et classés. Les ressources humaines de la BIULO ne permettent pas d'entreprendre ce travail. Le recours à l'aide de chercheurs extérieurs, travaillant sur des portions du fonds, est envisagée : nous sommes en relation avec l'IRHT qui envisage par exemple de faire travailler un stagiaire sur les documents récemment cotés. Les documents de type archives relèveront plutôt d'un travail sur l'histoire des fonds que d'un catalogage de manuscrits proprement dit.
- Pour les manuscrits qui ont été cotés, rangés, et catalogués dans le cadre des fonds dits « généraux », et ont fait l'objet d'une notice papier (voire informatisée !) au fichier général, il s'agit avant tout de les repérer. Nous tenterons de le faire à l'occasion du prochain récolement et des travaux préparatoires à la rétroconversion.

C'est à la Bibliothèque interuniversitaire des langues orientales qu'incombe, et à la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations qu'incombera bientôt, la responsabilité de la préservation de ce fonds unique, héritage d'une histoire unique. Il nous importe que les générations futures puissent en tirer le meilleur.

Intro	1
1. Etat.....	2
2. Histoire du fonds	5
Jeunes de langue.....	6
Achats	6
Dons.....	7
Quelques sources remarquables	7
3. Perspectives.....	9
a. Conservation.....	10
b. Mise à disposition, catalogue, signalement.....	10